

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article896>



Des botanistes à l'ONCFS !

- L'ONCFS en Région - Auvergne Rhône-Alpes - Connaître la faune sauvage et ses habitats -

Date de mise en ligne : vendredi 23 avril 2010

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

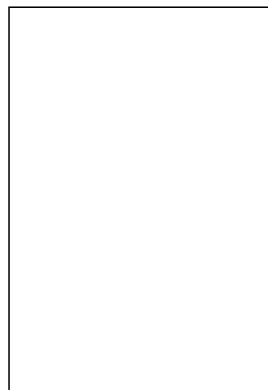
Tous droits réservés

2003 est l'année de création d'un réseau botanique en région Languedoc-Roussillon.



Ophrys de l'Aveyron

L'ensemble des territoires des deux régions, constituent un domaine d'une très grande diversité et richesse floristique, servant notamment de refuge à de nombreuses reliques de l'aire tertiaire telles que l'Adonis de printemps (*Adonis vernalis*) ou l'Ail jaune (*Allium flavum*) ; mais aussi à des plantes endémiques comme l'Ophrys de l'Aveyron (*Ophrys aveyronnensis*) ou l'Ancolie visqueuse (*Aquilegia viscosa*).



Des botanistes à l'ONCFS !



Adonis des Prénées

Le partenariat ONCFS Languedoc-Roussillon / Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNM) est fondé par la mise en place d'une Convention-Cadre entre les deux établissements en 2004.

Cette dernière fixe le cadre d'organisation des actions concertées en faveur de la connaissance et de la conservation de la flore sauvage et des habitats naturels du Languedoc-Roussillon.

La convention de partenariat ONCFS Auvergne / Conservatoire Botanique National du Massif Central est actuellement en projet.

Le Conservatoire Botanique National (CBN) assure l'accès de l'ONCFS à une documentation sur la végétation ainsi qu'à une Base de Données Flore, cette dernière contient les données historiques et actualisées sur la localisation et l'état des populations des espèces végétales. En retour l'ONCFS communique au CBN les informations floristiques récoltées par les correspondants du Réseau Botanique Régional. Les correspondants départementaux, Techniciens et Agents Techniques de l'Environnement sont des agents sensibilisés par les habitats et leurs cortèges floristiques. Ils participent activement à l'animation du réseau.

Les actions portent principalement sur l'organisation d'un réseau d'observation et de suivi de la flore sauvage des deux régions, Auvergne et Languedoc-Roussillon :

- Connaissance de la flore dans son ensemble ;
- Alerte sur des menaces liées aux habitats ;

- Suivi de stations connues d'espèces patrimoniales ;

- Recherche de nouvelles stations de plantes protégées, rares ou menacées ;

- Recherche et suivi de stations de plantes considérées envahissantes ;

- Actions de gestion de la flore et des habitats ;

- Participation aux inventaires floristiques en partenariat avec les conservatoires botaniques nationaux ;

- Actions de formations des correspondants du réseau ;

- Actions de découvertes des habitats et de la flore auprès des scolaires, grand public, etc. ;

- Missions de police de l'environnement, relatives aux dispositions législatives et réglementaires de protection de la flore sauvage (ramassages, atteintes aux milieux, commercialisation, Convention de Washington...).

Pascal ARNAUD